

ZV0000178

Bivers
ok

RAPPORT SUR UNE MISSION EFFECTUEE DEBUT SEPTEMBRE
DANS LES DEPARTEMENTS DE TIVAOUANE, LINGUERE
ET GOSSAS

178

1976

P. BOURDIN & J. SARR

I - OBJET

Enquête sur une **enzootie** équine sévissant entre mai et août,

La maladie est observée **durant** la période de soudure **alimentaire**, en **mai**, juin, juillet et août, elle touche les chevaux et les ânes et se caractérise cliniquement **par** une **parésie** progressive à évolution plus ou moins rapide.

En 1975, une première enquête est faite à Sagatta dans le **département** de Linguère, **malheureusement**, le dernier cas clinique **remontant** au **mois** d'août il est seulement possible de prélever 220 **sérums** sur les **animaux** de Sagatta de **gang** et de Niandou en vue d'**examens** sérologiques.

Fin **mai** 1976 à Taba dans le **département** de Kaffrine, des cas identiques sont **signalés**, 16 prélèvements de sang sont faits dont 2 sur des **animaux** malades.

Le 1er septembre 1976, des prélèvements d'organes d'un cheval sont amenés au laboratoire en provenance de Ngass, département de Tivaouane. Des cas **semblables** sont signalés à Sagatta et dans le département de Gossas **près** de Mbar. Une équipe du laboratoire se rend le 2 **septembre** à Tivaouane et du 6 au 9 **septembre** à Sagatta et Mbar. L'enquête est menée avec les responsables **départementaux** de la santé animale et dans le département de Gossas, le **responsable** de la Sodeva nous prête son concours. Le **sous-préfet** de Colobane au cours d'une visite nous fait **part** de l'inquiétude des autorités administratives, les pertes étant voisines de 10 p.100 sur l'effectif **équin** dans son secteur.

II - COMMEMORATIFS

La **maladie** touche surtout les **animaux** de trait chevaux ou ânes et sévit **entre** les **mois** de **mai** et d'août. Durant cette période, les animaux sont utilisés aux travaux agricoles et mis à part le Sine Saloum, leur alimentation en raison de la soudure n'est pas toujours équilibrée; l'essentiel en effet

. . .

étant constitué par de la paille d'arachide et un peu de mil quand il en reste. Fin juillet, début août, les chevaux sont mis au repos et à l'herbe.

Remarque intéressante beaucoup de propriétaires mentionnent la présence de cadavres de rongeurs dans les pailles,

III - EXAMEN CLINIQUE

Il est souvent impossible, car le laboratoire est prévenu trop tard et les animaux sont morts ou atteints de formes chroniques évoluant depuis 1 à 2 mois; dans ce cas, il est difficile de faire le partage entre origine infectieuse et nutritionnelle. Dans d'autres cas, les animaux ont manifestement fait des coliques par surcharge. La mauvaise qualité de la paille et son mélange avec le sable en sont la cause.

Dans le département de Gossas à Mbarbaouane près de Mbar et à Lagane près de Ouadiour, il est possible d'observer 2 cas récents chez un cheval et un âne.

Les animaux malades se couchent brusquement suite à une faiblesse de leurs membres et le relever est impossible sans l'aide de propriétaire. Debouts, ils vacillent et doivent être solidement maintenus. La température est normale, l'appétit est conservé mais la préhension des aliments est difficile voire impossible en raison d'une paralysie plus ou moins importante de la mâchoire inférieure et même de la langue. On note l'absence de contracture, la défécation et l'émission d'urine sont possibles, la respiration et le coeur ont un rythme normal.

L'évolution peut être rapide la mort survenant en 24 heures; en général, l'animal vit entre 3 et 5 jours puis succombe malgré un traitement à base de Terramycine. Dans les formes plus légères, il peut survivre plusieurs mis mais la guérison est lente et l'utilisation pour la traction demeure aléatoire.

IV-DIAGNOSTIC CLINIQUE

- La peste équine est éliminée, certains des animaux malades ont même été vaccinés.
- L'encéphalomyélite observée en 1970 n'est pas retenue suite aux résultats négatifs des examens de laboratoire.
- Les signes observés incitent à poser le diagnostic de Botulisme.

V - RESULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE

1/ Prélèvements faits à Sagatta en 1975

Peste équine : 60 p.100 des animaux ont des anticorps neutralisant et 25 % ont des anticorps fixant le complément, ce qui laisse supposer un contact récent mis les signes cliniques décrits par les éleveurs ne correspondent pas à ceux de la peste.

Encéphalomyélite à virus Semliki forest valley (S.F.V.) : Absence d'anticorps S.F.V. donc étiologie à rejeter.

2/ Prélèvement fait à Taba en mi 1976

Peste équine : un certain pourcentage de sujets possèdent des anticorps neutralisant ou fixant le complément mais les signes cliniques ne correspondent pas.

Encéphalomyélite : examen sérologique négatif.

Essai d'isolement de virus : résultats négatifs.

3/ Prélèvements faits à Ngass, secteur de Tivaouane

a) Organe du cheval mort le 31 août - prélèvements amenés le 1er septembre

Examen bactériologique : présence de germes banaux

Inoculation pour recherche de virus : examen en cours.

b) Examens sérologiques à partir du sérum du cheval guéris : examen en cours.

c) Examen de la paille d'arachide

- Présence de nombreuses moisissures

- Etude chimique : fin septembre.

4/ Prélèvement fait à Sagatta

a) Examen coproscopique

Trichomonas ++ Strongylus ++

Strongyloïdes ++

b) Examen bactériologique des selles :

Absence de Salmonelles.

c) Examen sérologique ; en cours.

d) Examen biochimique du sérum : fin septembre.*

e) Frottis de sang : absence d'hématozoaire et de trypanosome.

5/ Prélèvements faits à Mbar et Lagane

a> Examen copmscopique

Strongyloïdes + Strongylus +

b) Examen bactériologique des selles :

Absence de Salmonelle.

c) Examen sérologique : eri cours.

d) Examen biochimique des sérums : fin septembre.*

e) Frottis de sang : absence d'hématozoaire et de trypanosome.

f) Examen des eaux des puits :

Microcoques. Pseudomonas

Welchia perfringens

Absence de bacille botulinique.

g) Examen chimique de la paille : fin septembre.

Les études biochimiques seront entreprises dès le retour du responsable du service.

DISCUSSION DES RESULTATS ET CONCLUSION

L'examen clinique permet de poser le diagnostic de botulisme si, ce diagnostic n'a pu être étayé par l'isolement du bacille faute de cadavre, mais il est confirmé par les mesures de prophylaxie entreprises au nord de Colobane par le responsable de l'élevage; en effet, dans cette zone où des cas identiques apparaissent épisodiquement depuis fin mi, le responsable de la santé animale a procédé à la vaccination de tous les chevaux avec l'anatoxine botulinique type C produite par le laboratoire. Depuis la maladie n'est plus signalée tandis qu'elle continue à sévir au sud de Colobane.

Devant cette démonstration et compte tenu de l'aspect clinique, nous conseillons l'emploi de l'anatoxine botulinique "Botubov" chez les chevaux & les ânes à raison de 2 injections de 5 ml à 1 mis d'intervalle. Ces vaccinations devant être faites pendant la saison fraîche.

Le résultat des examens biochimiques permettra de tirer des conclusions quant à la possibilité de certaines carences,